

RAPPORT D'ACTIVITÉ CERTIFICATION – MARION CHAVANNE

Mesdames, Messieurs,
Chers membres Terroir Fribourg,

Comme vous l'a précédemment présenté notre Président, ma fonction de collaboratrice pour la certification est encore fraîche puisqu'elle date du début de l'année. Malgré cela, j'ai pu observer les activités qui se sont passées dans ce domaine l'année dernière et également en bénéficiant.

2022 a été marqué par plusieurs événements importants pour les produits fribourgeois certifiés. Le plus marquant est certainement le nouveau visuel ainsi que le changement de nom pour ce label régional. En effet, comme vous avez pu le remarquer, « Certifié Terroir Fribourg » s'appelle désormais « Fribourg – regio.garantie ». Ce changement, qui a eu lieu à l'occasion du Salon des Goûts et Terroir, nous permet de faire partie intégrante de la nouvelle marque territoriale qu'est « Fribourg ». De plus, il met en valeur « regio.garantie », gage d'une cohérence au niveau national pour les produits régionaux mais également, une opportunité en termes de communication et de visibilité. Comme cela a déjà été si bien dit, le nom change mais le goût reste le même ! Voyons ici l'opportunité de développer notre, votre label et de promouvoir de la meilleure des manières le fruit de votre travail.

Un tel label, reconnu aux yeux des fribourgeois, ne peut exister sans des lignes directrices claires. L'année dernière un grand travail de création et de mise à jour du guide technique de certification a été réalisé par ma prédécesseur ainsi que toute l'équipe de la Commission Technique. Je profite de l'occasion pour toutes et tous les remercier. Avoir sous la main un tel document me permet de poursuivre sereinement le travail de certification réalisé jusqu'à présent tout en le développant.

Ce développement s'est concrétisé en début d'année suite aux différents contacts pris et travaux réalisés en 2022. En effet, dès à présent, nous allons pouvoir certifier conjointement au Label d'Or, le miel fribourgeois. Grâce à une volonté commune de la Fédération fribourgeoise des Apiculteurs ainsi que de la Société Romande d'Apiculture, un accord a été trouvé et les contrôleurs du miel ont pu être formés à cette nouvelle certification. Je remercie tous les acteurs qui ont pris part à ce projet ainsi que l'OIC pour son soutien. Vous ne manquerez alors pas de découvrir ces nouvelles étiquettes qui orneront les pots « d'or fribourgeois ».

Pour terminer, la certification peut paraître parfois fastidieuse et faisant appel à des connaissances techniques spécifiques. Cependant, nous nous engageons, Terroir Fribourg, à nous positionner comme facilitateur dans ce processus. En effet, nous sommes là pour vous soutenir et mettre en valeur les produits que vous réalisez avec les matières premières de notre canton et surtout, avec passion. Notre label, votre label « Fribourg – regio.garantie » existe pour promouvoir le fruit de votre travail, le démarquer par sa provenance mais également soutenir et sauvegarder vos savoir-faire locaux. Je ne peux alors que vous encourager à certifier vos produits et bénéficier de la plus-value de ce label fort et reconnu.

Je vous remercie pour votre attention et serai, dès la fin de l'Assemblée, à votre disposition pour toutes les questions qui concernent la certification.